

# CONSEIL CITOYEN POUR LE CLIMAT

Ville d'Yverdon-les-Bains



**RAPPORT FINAL**

Septembre 2022

## Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>CONTEXTE DE LA DÉMARCHE .....</b>	<b>3</b>
<b>MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>4</b>
<b>DÉCISIONS DU CONSEIL CITOYEN POUR LE CLIMAT .....</b>	<b>5</b>
Exemplarité.....	6
Gouvernance & Conditions-cadres.....	7
Mobilité .....	8
Energie .....	10
Bâtiment .....	11
Ressources naturelles.....	12
Santé et protection de la population.....	13
Consommation.....	13
Urbanisme .....	15
Accompagnement au changement.....	16
<b>SYNTHÈSE DES VOTES ET CONCLUSIONS .....</b>	<b>18</b>

Photo en couverture : Philippe Gétaz

## Introduction

Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité,

Le Conseil citoyen pour le climat de la Ville d'Yverdon-les-Bains est fier de vous rendre son rapport élaboré lors de deux weekends de travail, les 3-4 et 10-11 septembre 2022.

Après avoir bénéficié de présentations complètes des différent·e·s expertes et experts liées aux changements climatiques, avoir identifié les enjeux par axes thématiques et avoir pu échanger avec des professionnel·le·s, le Conseil citoyen a étudié la version 1 du Plan climat de la Ville. Il a alors identifié, émis, et discuté diverses propositions d'améliorations et de changements.

Les 22 membres du Conseil citoyen ont pris en compte les avis et souhaits de chacune et chacun et ont mis les différentes mesures à la votation du panel. Suite à ce travail, nous vous soumettons aujourd'hui la nouvelle version du Plan climat. Nous tenons à souligner la forte cohésion de ce conseil représentatif de la population Yverdonnoise sur la plupart de ces mesures.

Bien conscient·e·s de la gravité actuelle de la situation climatique, nous n'avons aucun doute que la Ville sera à même de mesurer l'urgence d'agir et trouvera les possibilités de faisabilité et de financement afin de mettre en œuvre ces propositions. Son engagement modèle servira ainsi également d'exemple à d'autres villes qui pourront s'en inspirer.

Un suivi des démarches entreprises et une communication percutante et positive à la population sur les décisions prises par la Municipalité sont vivement souhaités par l'ensemble du Conseil citoyen. Nous espérons aussi, dans la mesure du possible, une transparence exemplaire sur l'avancée de l'ensemble du projet.

Au nom du Conseil citoyen pour le climat de la Ville d'Yverdon-les-Bains, nous souhaitons vous remercier pour l'initiative mise en place ainsi que pour l'excellente organisation de ces weekends de travail. Nous nous permettons à cette occasion de vous recommander l'organisation de ce type de conseil pour d'autres démarches qui pourraient s'y prêter. En effet, l'opportunité d'avoir pu être entendu·e·s et impliqué·e·s dans une telle démarche est une réelle chance et une source de motivation pour plus de participation citoyenne à l'évolution nécessaire de notre cité. Nous nous réjouissons de pouvoir en mesurer la portée dans les années à venir.

*Le Conseil citoyen pour le climat*

Yverdon-les-Bains, septembre 2022

## Contexte de la démarche

Face à des défis climatiques qui vont en s'accroissant, la Ville d'Yverdon-les-Bains élabore actuellement un Plan climat communal. Partant d'une analyse de la situation actuelle, celui-ci regroupera les actions-clés à mettre en œuvre ces prochaines années pour réduire autant que possible les émissions de gaz à effet de serre du territoire communal ou induites par les activités qui s'y déploient et pour s'adapter aux changements climatiques en cours et à venir, afin de limiter autant que possible leurs effets indésirables pour la population.

Afin d'intégrer au mieux les préoccupations de sa population, la Municipalité a également décidé de constituer un Conseil citoyen pour le climat composé de 22 personnes tirées au sort parmi la population yverdonnoise.

Pour constituer le Conseil citoyen pour le climat, 2'000 personnes ont été aléatoirement sélectionnées parmi les résidentes et résidents d'Yverdon-les-Bains de 16 ans et plus et ont reçu une invitation à participer à la constitution du Conseil citoyen par tirage au sort. Les personnes ayant reçu l'invitation pouvaient s'inscrire jusqu'au 25 juin 2022.

Pour garantir la transparence du processus, le tirage au sort du Conseil citoyen pour le climat était public et s'est tenu le mercredi 29 juin 2022 à l'Aula Magna du Château d'Yverdon-les-Bains.

Durant deux week-ends en septembre 2022, le Conseil citoyen a eu pour mission de découvrir la première version du Plan climat et de la questionner pour l'améliorer. Durant ces quatre jours de travaux, ses membres ont été soutenu·e·s par des expert·e·s des différentes thématiques traitées ainsi que par des professionnel·le·s pour faciliter les discussions, prendre note des réflexions et animer les différents ateliers. Les conclusions du groupe sont contenues dans le présent rapport, remis à la Municipalité le lundi 3 octobre en vue d'établir la version finale du Plan climat de 1<sup>ère</sup> génération.

## Méthodologie

Pour encadrer et accompagner les 22 membres du Conseil citoyen pour le climat dans leurs délibérations, différents formats et approches de travail ont été choisis en alternance au cours des deux weekends. Les participant·e·s ont ainsi autant travaillé en groupes imposés, en groupes thématiques choisis, qu'individuellement et en plenum.

Dans un souhait d'avoir des bases communes en matière de connaissance et de compréhension des enjeux climatiques actuels et futurs, deux présentations générales par des expertes en la matière ont ouvert le premier jour de session. Des collaborateur·trice·s de la Ville d'Yverdon-les-Bains ont ensuite présenté le diagnostic et les grands axes thématiques du Plan climat. Lors du deuxième jour de travail, des expert·e·s thématiques ont été mandaté·e·s afin de détailler les enjeux plus spécifiques des champs d'action du Plan climat.

Puis, les membres du Conseil ont eu l'occasion de discuter et de traiter des actions existantes dans la version 1 du Plan climat. Elles et ils ont formulé des amendements aux actions existantes et ont également proposé de nouvelles actions, lors notamment de séances de travail en petits groupes.

Enfin, le dernier jour de session a permis aux membres du Conseil citoyen de consolider les amendements aux actions existantes et les nouvelles actions, avant de voir la session de vote final clore la démarche.

## Décisions du Conseil citoyen pour le climat

Le Conseil citoyen pour le climat a travaillé sur les actions issues des thématiques articulantes du Plan climat de la Ville d'Yverdon-les-Bains :

- Exemplarité
- Gouvernance et conditions-cadres
- Mobilité
- Energie
- Bâtiment
- Ressources naturelles
- Santé et protection de la population
- Consommation
- Urbanisme
- Accompagnement au changement

Certaines actions des thématiques Exemplarité et Gouvernance et conditions-cadres n'ont pas été traitées en tant que telles dans les séances de travail mais uniquement votées. La thématique « Autres domaines d'action » n'a pas été abordée.

Les résultats du vote sont présentés dans les tableaux qui suivent. Les actions acceptées sont celles ayant comptabilisé 12 « oui » ou plus. Celles ayant obtenu 20 « oui » ou plus (90% ou plus) sont mises en évidence avec une trame colorée. Les mesures adoptées à l'unanimité sont mentionnées en gras. Les thématiques sont systématiquement séparées en deux sous-chapitres, le premier listant les actions existantes dans la version 1 et le second présentant les nouvelles actions proposées par le Conseil ayant été acceptée lors du vote. Enfin, les éléments en vert représentent les amendements aux actions existantes votées par le Conseil.

**Exemplarité – Actions de la V1 du Plan climat**

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
EXE-BAT1*	Assurer à court/moyen terme la rénovation des bâtiments propriétés de la Ville	19	0	3
<b>EXE-BAT2</b>	<b>Garantir la mise en œuvre et le suivi de la stratégie d'amélioration énergétique des bâtiments propriétés de la Ville</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
EXE-BAT3	Ajouter un module relatif à l'efficacité énergétique du parc communal dans l'outil de suivi existant STRATUS afin de piloter la stratégie d'amélioration énergétique du parc appartenant à la Ville.	20	0	2
<b>EXE-BAT4*</b>	<b>Trouver des sources de financement au taux de 0% (à l'image du programme de l'OFL) pour les travaux d'assainissement énergétique réalisés par des maîtres d'ouvrage d'utilité publique (pour ne pas prélever les loyers)</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>EXE-BAT5</b>	<b>Renforcer et concrétiser l'exploitation du potentiel solaire des bâtiments communaux (autosuffisance énergétique), à associer avec la végétalisation</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
EXE-BAT6	Recourir à l'outil SméO du Canton de Vaud comme aide à la décision pour les constructions et les rénovations sur le parc immobilier appartenant à la Ville	17	0	5
<b>EXE7</b>	<b>Mettre en place une campagne de sensibilisation pour les acteurs de l'administration communale relative aux comportements à adopter pour réaliser des économies d'énergie et d'eau</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
EXE-MOB8	Mettre à jour le plan de mobilité de l'administration afin d'inclure des actions plus fortes en faveur du climat	19	1	2
EXE-MOB9	Décarboner le flotte de véhicules communaux en repensant les besoins en véhicules et en privilégiant les alternatives bas carbone (vélo-cargo, car-sharing, véhicules électriques)	19	1	2
EXE-EN10	Participer activement au développement de la filière Biomasse dans le Nord vaudois	18	1	3
EXE11*	Mutualiser autant que possible les ressources et le matériel entre les services	20	0	2
EXE12*	Garantir une alimentation saine, de saison et végétarienne dans la restauration collective et apéro ville	12	3	7
<b>EXE13*</b>	<b>Adopter une stratégie globale visant à réduire la consommation d'eau requise pour les activités de la Ville (réducteurs de débits, réutilisation des eaux de la STEP, réutilisation des eaux pluviales, ...)</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
EXE14	Prendre systématiquement en compte les aspects climatiques et de durabilité pour les achats de l'administration	20	0	2

## Exemplarité – Nouvelles actions

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
EX-BAT8	Équiper tous les bâtiments publics qui le peuvent de panneaux solaires d'ici 2026	21	0	1
EX-BAT9	Équiper tous les bâtiments publics qui le peuvent par des systèmes de récupération de l'eau de pluie d'ici 2026	17	0	5

## Gouvernance & Conditions-cadres – Actions de la V1 du Plan climat

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
CC1	Assurer une pérennité de rencontres internes "plan climat"	21	0	1
CC2	Prévoir un.e coordinateur.trice assurant la mise en œuvre du plan climat et sa mise à jour	20	0	2
CC3	Identifier les évolutions souhaitables de la gouvernance actuelle afin de pérenniser le suivi du plan climat	Non-soumise au vote <sup>1</sup>		
CC4	Évaluer systématiquement la qualité des projets du point de vue climatique	20	0	2
CC5	Assurer la prise en compte du climat dans les processus administratifs	14	0	8
<b>CC6</b>	<b>Présenter régulièrement l'état d'avancement relatif aux objectifs en lien avec le plan climat</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
CC7	Analyser les leviers financiers possibles pour financer la mise en œuvre du plan climat	21	0	1

## Gouvernance & Conditions-cadre - Nouvelles actions

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
CC8	Définir des critères relatifs au climat afin d'attribuer une note climat aux investissements	19	0	3
<b>CC9</b>	<b>Mettre sur pied un « observatoire citoyen du climat » pour impliquer les actrices et acteurs du territoire dans le suivi de la mise en œuvre du plan climat</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<sup>1</sup> Le Conseil citoyen a estimé qu'il n'avait pas suffisamment d'éléments en main relatifs à la gouvernance actuelle, pour juger d'un éventuel besoin d'évolution et qu'il appartenait donc à la Ville de juger la pertinence de l'action



## Mobilité – Actions de la V1 du Plan climat

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
MOB1*	Adopter une stratégie visant à réduire les vitesses de circulation (30km/h dans le centre, notamment) et favoriser la cohabitation entre les modes (afin de limiter les nuisances sonores et valoriser l'espace public)	19	3	0
MOB2	Réviser le schéma d'accessibilité TIM pour réduire le trafic interne à la ville	19	3	0
MOB3	Adopter une stratégie de mise en conformité de l'offre en stationnement	19	2	1
MOB4	Définir une stratégie visant à limiter le transport de marchandises motorisé au centre-ville (réglementation, logistique du dernier km, promotion des livraisons à vélo,...)	17	4	1
MOB5*	Rendre attractifs les transports publics pour toutes et tous (homogénéisation, accessibilité, fréquence) et les rendre plus abordables (subventions ciblées)	21	1	0
MOB6*	Rendre attractive la mobilité douce (assurer la continuité et la qualité des réseaux cyclables et piétonniers, sécuriser, favoriser les infrastructures associées : stationnement équipement,...)	21	0	1
<b>MOB7*</b>	<b>Mettre en place une campagne et actions de promotion/sensibilisation pour la mobilité douce</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
MOB8	Garantir la mise en œuvre des actions 3.2 et 3.3 SDME décrites dans le plan d'actions de la mobilité électrique (actions déjà validées)	9	5	8
MOB9	Établir une vision globale de mobilité électrique (vélo, marchandise, voiture) intégrant la notion d'approvisionnement électrique 100% renouvelable local	11	7	4
MOB10	Adopter un système de monitoring visant à évaluer l'évolution des mobilités	21	0	1

## Mobilité - Nouvelles actions

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
MOB11	Mettre en place une limitation de la vitesse de circulation à 20km/h (zone de rencontre) autour des écoles	12	10	0
MOB12	Accélérer la mise en œuvre du Plan directeur de la mobilité douce	19	2	1
MOB13	Interdire certains accès à la ville aux véhicules trop polluants (critères à définir)	14	6	2
MOB14	Optimiser le réseau régional de TP pour les zones excentrées	21	0	1
MOB15	Accompagner le passage aux motorisations bas carbone pour les TP	18	0	4
MOB16	Multiplier les espaces de stationnement sécurisés pour les vélos	21	1	0
MOB17	Intégrer dans la réglementation communale des principes pour la réalisation d'abris à vélos sécurisés sur les parcelles privées	16	0	6
MOB18	Mettre en place des cours de conduite écologique et de conduite en zones mixtes (TIM - TP - vélos - piétons) ouvert à toute la population	15	1	6
MOB19	Élargir les zones piétonnes au centre-ville	15	6	1
MOB20	Renforcer l'offre en matière de livraisons à vélo (DringDring) en élargissant le nombre de partenaires (commerces, restaurants, ...) et en améliorant la communication	18	1	3
<b>MOB21</b>	<b>Encourager les trajets scolaires à pied ou à vélo (patrouilleurs, pédibus, vélo-bus) afin de limiter la problématique des déposes-minutes (parents-taxis)</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
MOB22	Favoriser le co-voiturage au sein des entreprises (plan de mobilité (inter-)entreprises)	20	1	1
MOB23	Expérimenter des journées sans voiture (quelques dimanches par année), par exemple dans le cadre de manifestations/événements (slow-up)	19	1	2
MOB24	Mettre en place des campagnes de communication pour améliorer la cohabitation entre les usagers·ère·s de la routes (voitures, vélos, piétons, ...)	16	1	5
MOB25	Accompagner la réalisation de la station de train Y-Parc par des aménagements/actions, en faveur de la multimodalité (P+R, stationnement vélo, ...)	20	0	2
MOB26	Effectuer un monitoring de la cohérence dans la mise en œuvre des actions <i>mobilité</i> du plan climat	21	0	1

## Energie – Actions de la V1 du Plan climat

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
EN1*	Définir un cadre réglementaire permettant de sortir des combustibles fossiles (mazout, gaz naturel)	21	0	1
EN2*	<b>Concrétiser la création de la société Ysolaire SA dédiée au développement du solaire photovoltaïque et tout autre innovation dans l'énergie solaire</b>	22	0	0
EN3	<b>Développer une stratégie de valorisation des ressources géothermiques en coordination avec YCAD SA</b>	22	0	0
EN4	Conclure les partenariats nécessaires à la récolte de fonds pour la réalisation de l'infrastructure et construire les infrastructures en partenariat avec une entreprise tierce	20	1	1
EN5	Organiser la gestion des réseaux en coordination avec YCAD SA	20	0	2
EN6*	<b>Intégrer des prescriptions sur l'énergie dans la réglementation fondamentale (à l'échelle du bâtiment et/ou des quartiers) et privilégier le principe de récompenses des « bonnes » initiatives</b>	22	0	0
EN7	<b>Garantir la mise en œuvre de programmes relatifs à l'efficacité énergétique tels que le programme pour les PME ou le chauffage renouvelable</b>	22	0	0
EN8	Créer et mettre en place le second paquet de actions pour l'efficacité énergétique dans les PME	20	0	2
EN9	Mettre en place le premier paquet de actions pour réduire la consommation énergétique des particuliers, des propriétaires immobiliers et des gérances (Ecologement, Kits Equiwatt)	21	0	1
EN10	Coordonner et aligner les objectifs et plans d'actions du PC et de CE	21	0	1
EN11	<b>Revoir les objectifs du PDEn afin d'assurer une cohérence entre le plan climat et le PDEn (périmètre, coefficients CO2, part d'énergie locale, mix électrique local).</b>	22	0	0
EN12	Mettre en place un processus de collecte annuelle des données utiles à la mise à jour du suivi du PDEn	19	0	3
EN13	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir le traitement périodique des données collectées et l'analyse des indicateurs utiles au suivi du PDEn</li> <li>Mettre en place un outil de suivi afin de représenter l'évolution énergétique de l'ensemble du parc bâti du territoire et communiquer, sans dépenses exagérées</li> </ul>	21	0	1

## Énergie - Nouvelles actions

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
<b>EN14</b>	<b>Mettre en place un plan lumière afin de limiter la pollution lumineuse et économiser l'énergie (LED)</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
EN15	Interdire l'éclairage des magasins le soir	19	1	2
EN16	Interdire le chauffage des terrasses des cafés-restaurants	16	0	6
EN17	Réglementer de manière plus rigoureuse l'utilisation et l'achat de climatisation. Mise en conformité lors du permis de construire	17	0	5

## Bâtiment – Actions de la V1 du Plan climat

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
BAT1*	Créer et mettre en place un programme d'accompagnement et de soutien à la rénovation énergétique à destination des propriétaires yverdonnois·e·s	21	1	0
<b>BAT2</b>	<b>Mettre en place une stratégie de sensibilisation et de collaboration avec les gérances immobilières (potentiel de rénovation, potentiel solaire, ...)</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Bâtiments - Nouvelles actions

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
BAT3	Valoriser les locaux vides en ville	20	0	2
BAT4	Accorder des soutiens plus importants pour l'utilisation de matériaux d'isolation naturels	20	0	2
BAT5	Renforcer la réglementation en matière d'isolation des bâtiments	17	0	5
<b>BAT6</b>	<b>Établir un diagnostic énergétique de l'ensemble du parc de bâtiments de la commune</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>BAT7</b>	<b>Conditionner l'octroi de permis de travaux des bâtiments très énergivores à la réalisation de rénovations énergétiques</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
BAT8	Évaluer la mise en place d'une réglementation fixant le "zéro net" de consommation pour toute nouvelle construction	21	0	1

## Ressources naturelles - Actions de la V1 du Plan climat

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
RN1*	Garantir la mise en œuvre rapide du Plan directeur nature pour assurer l'adaptation des milieux naturels, en particulier la renaturation des cours d'eau	22	0	0
RN2*	Garantir la mise en œuvre rapide de la stratégie de végétalisation et de son plan canopée associé	22	0	0
RN3	Systematiser la prise en compte des changements climatiques pour guider le choix des essences végétales et privilégier systématiquement celles adaptées aux futures conditions climatiques	21	0	1
RN4	Développer une stratégie communale complète (et plus spécifique que celle du Canton) pour lutter contre les espèces exotiques invasives, renseigner et inciter les propriétaires à l'utilisation d'espèces indigènes	21	0	1
RN5	Aménager les canaux comme itinéraires mobilité douce, îlots de fraîcheur via une renaturation et lieux de détente	21	0	1
RN6	Augmenter la part de revêtements perméables (y.c. plan de désasphaltage) conformément au cadre fixé par le nouveau PGEE et augmenter la part de revêtement de couleur clair (fort albédo), par exemple dans les cours d'école.	18	2	2
RN7	Mener une réflexion sur la valorisation des déchets verts	20	0	2
RN8	Mettre en place un système de monitoring permettant de démontrer les effets positifs de la renaturation des cours d'eau et de la présence des espaces végétalisés	21	0	1

## Ressources naturelles - Nouvelles actions

Le Conseil n'a pas formulé de nouvelles actions concernant les ressources naturelles.

## Santé et protection de la population – Actions de la V1 du Plan climat

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
POP1	Garantir l'actualisation régulière des cartes de dangers naturels et des plans d'action associés, en fonction de l'évolution des scénarios climatiques	20	0	2
POP2	<b>Évaluer la procédure actuelle en cas de crues/inondations et la renforcer, établir un document de conduite détaillant la procédure à suivre</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
POP3	Se préparer à l'augmentation des risques de feux de forêts à moyen/long terme	19	0	3

## Santé et population - Nouvelles actions

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
POP4	Mieux informer la population (de manière rassurante) sur les choses positives menées par la ville au niveau du climat et sur les plans d'action en cas de crise (risques naturels)	20	0	2
POP5	Mettre en place un cadre et soutenir des initiatives favorisant la solidarité, les rencontres et les groupes de parole en lien avec les changements climatiques	20	0	2

## Consommation – Actions de la V1 du Plan climat

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
CON1*	<b>Promouvoir une alimentation saine, <b>variée</b>, de saison et <b>locale</b> auprès de la population</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
CON2	Étudier le potentiel, lancer des projets pilotes et promouvoir l'économie circulaire auprès des acteur·trice·s du territoire	21	0	1
CON3	<b>Poursuivre l'adaptation des systèmes de recyclage et sensibiliser à la réduction des déchets et au tri</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Consommation - Nouvelles actions**

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
CON4	Promouvoir une alimentation moins carnée, de qualité, locale, voire végétarienne, auprès de la population	15	5	2
CON5	Sensibiliser à une alimentation saine dans les écoles	21	1	0
CON6	Référencer et communiquer les lieux d'échange, de prêt, de deuxième main, vrac, etc... via le calendrier de collecte et/ou le site internet de la ville et/ou Rive Sud	20	0	2
CON7	Augmenter les possibilités de tri dans la ville	16	0	6
CON8	Contrôler, sensibiliser et accompagner les acteurs économiques dans la gestion de leurs déchets	19	0	3
<b>CON9</b>	<b>Amender effectivement le « littering » et continuer à sensibiliser contre cette pratique (distribution cendrier de poche, augmentation du nombre de poubelles/cendrier en ville)</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
CON10	Supprimer totalement les sacs et emballages plastiques dans les commerces locaux et les marchés	16	6	0
CON11	Mettre en place une stratégie communale contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants et commerces (dons à des associations, méthanisation, système des « suspendus »,...)	21	0	1
CON12	Encourager au « zéro déchets », en particulier en mettant en place de la vaisselle réutilisable	18	0	4
CON13	Distribuer des bons (en fonction du revenu) dans les commerces locaux et écoresponsables	12	0	10
CON14	Quantifier notre impact numérique/technologique sur le climat afin de mettre en place les actions adéquates - avec en premier lieu de la sensibilisation sur le sujet	18	2	2
CON15	Mettre en place des coaching familles pour réduire les déchets	18	0	4
<b>OBJECTIF</b>	<b>Zéro vaisselle jetable (manifestations, vente à l'emporter) d'ici 2026</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

## Urbanisme – Actions de la V1 du Plan climat

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
<b>URB1</b>	<b>Renforcer la prise en compte des enjeux climatiques dans le PACom et les autres instruments de planification</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
URB2	Renforcer la mixité fonctionnelle dans les quartiers et assurer un développement urbain cohérent dans les sites stratégiques de mutation urbaine	17	0	5
URB3*	Veiller à diversifier l'offre de logements en créant les conditions-cadres propices aux coopératives d'habitation et définir des critères de durabilité à respecter	15	0	7
URB4	Adopter une stratégie globale favorisant un milieu bâti sobre avec une forte densité d'utilisation (réutilisation de l'existant, espaces mutualisés et multifonctionnels, low-tech)	21	0	1
URB5	Adopter une stratégie globale visant à limiter l'impact de la construction et des chantiers (mutualisation, circuits courts, réaffectation, rénovation, ressources locales)	20	0	2
URB6	<i>Mettre en réseau les espaces publics en renforçant les îlots de fraîcheur et la mobilité douce (spécificité yverdonnoise)</i>	<i>Non-soumise au vote</i>		

## Urbanisme - Nouvelles actions

Le Conseil n'a pas formulé de nouvelles actions concernant l'urbanisme.



**Accompagnement au changement – Actions de la V1 du Plan climat**

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
AAC1*	Mettre en place une sensibilisation/médiation sur le climat <b>ainsi que sur la surconsommation</b> (avec des communications régulières)	20	0	2
<b>AAC2</b>	<b>Mettre en place une antenne d'information climat pour communiquer à la population les services que la ville propose en la matière</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
AAC3	Soutenir les entreprises dans la prise en compte des enjeux climatiques (plan de mobilité, bilan CO2, plan d'action, ...)	18	2	2
AAC4	Développer un programme de subventions climat <b>pour les individus, les entreprises et les associations</b>	15	5	2
AAC5	Renforcer les subventions en faveur de la mobilité <b>douce et des transports publics</b>	17	1	4
AAC6	Renforcer les programmes de subventions en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables	21	0	1
AAC7	Renforcer les programmes de subventions en faveur des ressources naturelles et de la biodiversité	21	0	1
AAC8*	Obliger la mise en place d'un plan de mobilité d'entreprise via inscription au RPGA pour toute nouvelle construction	13	0	9
AAC9	Soutenir activement la mise en place de plan de mobilité pour les entreprises déjà établies	18	0	4
AAC10	Mettre en place des plans de mobilité scolaire <b>et assurer la sécurité des itinéraires des écolier·ère·s (avec un accent sur la mobilité douce)</b>	20	0	2
AAC11*	Sensibiliser aux enjeux liés aux modes de mobilités	21	0	1

## Accompagnement au changement - Nouvelles actions

N°	TITRE	OUI	NON	ABST.
AAC12	Mettre en place des actions de communication ciblées pour promouvoir les possibilités de subvention existantes à la ville	19	1	2
AAC13	Organiser des formations aux enjeux climatiques pour tous les âges (ateliers, école en forêt, ferme pédagogique)	20	0	2
AAC14	Assurer un suivi précis et régulier de l'atteinte par les entreprises des critères fixés par la ville (plan climat, plan mobilité, etc...)	18	0	4
AAC15	Taxer les entreprises qui ne se fixent pas au moins un minimum d'objectifs à atteindre en matière climatique.	13	4	5
AAC16	Maintenir voire augmenter les manifestations festives et positives en lien avec le climat (inviter des personnalités populaires)	18	2	2
<b>AAC17</b>	<b>Encourager et accompagner la création de locaux de réparations en tout genre</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
AAC18	Créer un « bureau de l'imagination » permettant aux habitant·e·s de transmettre à la ville leurs questions et idées en matière de lutte contre le réchauffement climatique	18	0	4
AAC19	Pérenniser les démarches participatives, comme le Conseil citoyen pour le climat	21	1	0

## Synthèse des votes et conclusions

Cette section fait état de la synthèse des votes et présente les conclusions principales.

### Synthèse des votes concernant les actions de la V1 du Plan climat

Le tableau ci-dessous montre que le Conseil accepte la quasi-totalité des actions proposées par la version 1 du Plan climat de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

THÉMATIQUES	ACTIONS V1	ACCEPTÉES	REFUSÉES
Exemplarité	14	14	0
Gouvernance et conditions-cadres	7	7	0
Mobilité	10	8	2
Energie	13	13	0
Bâtiment	2	2	0
Ressources naturelles	8	8	0
Santé et protection de la population	3	3	0
Consommation	3	3	0
Urbanisme	5	5	0
Accompagnement au changement	11	11	0
<b>TOTAL</b>	<b>76</b>	<b>74</b>	<b>2</b>

Douze mesures ont été amendées par le Conseil, notamment pour les préciser. Il s'agit des mesures suivantes (en vert dans les tableaux): MOB1\*, MOB5\*, MOB9, EN2\*, EN6\*, RN4, CON1\*, AAC1\*, AAC2, AAC4, AAC5 et AAC10.

### Synthèse des votes sur les propositions d'actions du Conseil citoyen

Le Conseil citoyen a voté sur un total de 64 nouvelles propositions d'actions, parmi lesquelles 53 ont été acceptées à la majorité (plus de 12 voix sur 22) lors du vote final et donc consignées dans le présent rapport.

THÉMATIQUES	NOUVELLES ACTIONS
Exemplarité	2
Conditions-cadres	2
Mobilité	16
Energie	4
Bâtiment	6
Ressources naturelles	0
Santé et protection de la population	2
Consommation	12
Urbanisme	0
Accompagnement au changement	9
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>

Ce tableau permet de mettre en évidence que les thématiques pour lesquelles le Conseil citoyen a proposé le plus de nouvelles actions sont Mobilité (16) et Consommation (12).

## Synthèse des votes pour la totalité des actions

Ce tableau regroupe l'entier des actions issues des sessions du Conseil citoyen pour le climat. Au total, ce sont 127 actions (74 existantes et 53 nouvelles) qui sont proposées à la Municipalité en vue de la finalisation de son Plan climat de 1<sup>ère</sup> génération.

THÉMATIQUES	ACTIONS V1 ACCEPTÉES	NOUVELLES ACTIONS	TOTAL DES ACTIONS
Exemplarité	14	2	16
Gouvernance et conditions-cadres	7	2	9
Mobilité	8	16	24
Energie	13	4	17
Bâtiment	2	6	8
Ressources naturelles	8	0	8
Santé et protection de la population	3	2	5
Consommation	3	12	15
Urbanisme	5	0	5
Accompagnement au changement	11	9	20
<b>TOTAL</b>	<b>74</b>	<b>53</b>	<b>127</b>